



<b>Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval</b> 	Biologie médicale CISSS Lanaudière Nord-CHDL	
	Secteur d'activité : Laboratoire général	
<b>DEPISTAGE DES CORONAVIRUS ET AUTRES MRSI</b>		
N° Procédure: LAB-PON-281	Version : 023	Statut : actif

Table des matières

1	But.....	2
2	Champ d'application et responsabilité .....	2
3	Documents en lien.....	2
4	Annexes présentes au document .....	2
5	Définition et abréviations.....	2
6	Matériel requis .....	2
7	Exigences particulières .....	3
8	Horaire .....	3
9	Procédure .....	3
10	Références.....	14
11	Tableau de l'historique d'élaboration, révision, approbation.....	14
12	Tableau de l'historique d'élaboration, révision, approbation.....	16

<b>Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval</b>  <b>Québec</b> 	Biologie médicale CISSS Lanaudière Nord-CHDL	
	Secteur d'activité : Laboratoire général	
<b>DEPISTAGE DES CORONAVIRUS ET AUTRES MRSI</b>		
N° Procédure: LAB-PON-281	Version : 023	Statut : actif

## 1 But

Procurer les méthodes de laboratoire nécessaires à la manipulation et à l'envoi des échantillons de patient chez qui le Coronavirus du syndrome respiratoire du Moyen-Orient (MERS-CoV), le SARS-CoV-2 ou autres MRSI est suspecté.

## 2 Champ d'application et responsabilité

Cette procédure s'applique à toutes les demandes d'analyses d'échantillons contenant potentiellement le MERS-CoV, le SARS-CoV-2 ou autres MRSI suspectées et s'adresse à tout le personnel technique concerné.

Le **microbiologiste** et l'**assistante-chef en microbiologie** ont la responsabilité de réviser cette procédure.

L'**assistante-chef** et la **coordonnatrice technique** du service de microbiologie ont la responsabilité de s'assurer de la lecture et de l'application de cette procédure.

Les **technologistes médicaux** œuvrant dans le secteur de la microbiologie ont la responsabilité de lire, de comprendre et d'appliquer cette procédure.

## 3 Documents en lien

3.1 Service de prévention et contrôle des infections/Algorithme MRSI/

## 4 Annexes présentes au document

S/O

## 5 Définition et abréviations

**EPI** : équipement de protection individuel

**MERS-CoV**: Middle East Respiratory Syndrome Coronavirus

**MRSI**: Maladies respiratoires sévères infectieuses

**S/O** : sans objet


## 6 Matériel requis

### Équipement

- Bactincinerator
- Centrifugeuse
- Enceinte de sécurité biologique
- Étuves : O<sub>2</sub> à 35°C et 30°C, CO<sub>2</sub> à 35°C
- Vortex

### Matériel

- Boîtes pour déchets biomédicaux
- Boucles, patins et fils droits
- Boucles calibrées stériles 1µL et 10µL jetables
- Écouvillon stérile et milieu UTM/Saline/UVT/Hanks
- Lames
- Méthanol (fixation chimique)
- Pipette et embouts
- Pipettes stériles jetables
- Sacs pour déchets biomédicaux
- Supports et paniers pour milieux de culture
- Tubes stériles de 15mL
- Matériel d'envoi pour catégorie B

<p>Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval</p> 	Biologie médicale CISSS Lanaudière Nord-CHDL	
	Secteur d'activité : Laboratoire général	
<b>DEPISTAGE DES CORONAVIRUS ET AUTRES MRSI</b>		
N° Procédure: LAB-PON-281	Version : 023	Statut : actif

## 7 Exigences particulières

S/O

## 8 Horaire

Analyses disponibles 7 jours/7, 24h/24

## 9 Procédure

### 9.1 Note à l'usage du laboratoire


<b>1</b>	Le médecin traitant, en consultation avec le service de PCI ou le microbiologiste de garde (au besoin) jugera du niveau de suspicion d'infection par le Coronavirus ou autres MRSI
<b>2</b>	<p>Le personnel du laboratoire doit être avisé que des spécimens contenant possiblement le MERS-CoV, ou toutes autres MRSI suspectées leur seront acheminés. Cette procédure n'est plus requise pour le SARS-CoV-2.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour le quart de jour et de soir : poste <b>2613</b> option #2</li> <li>• Pour le quart de nuit : poste <b>2642</b></li> </ul>

### 9.2 Traitement des échantillons

<b>1</b>	<p><b>Précautions</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les agents de MRSI sont des pathogènes humains du groupe de risque 3.</li> <li>• Aucune culture virale n'est permise en dehors d'un laboratoire de niveau de confinement 3 (NC3)</li> <li>• Les activités principalement associées à un risque de transmission des Coronavirus ou autres MRSI seraient les procédures générant des aérosols.</li> </ul>
<b>2</b>	<p><b>Prélèvement des échantillons</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les prélèvements sont effectués par le personnel soignant. Le port des équipements de protection individuelle (EPI) appropriés est requis.</li> <li>• L'extérieur des tubes/contenants utilisés pour le prélèvement doit être décontaminé avec le désinfectant usuel <ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Utilisation au choix de : <ul style="list-style-type: none"> <li>* Solution de peroxyde de type OXIVIR PLUS</li> <li>* Eau de javel 10% suivi d'éthanol 70%</li> </ul> </li> </ul> </li> <li>• Les échantillons identifiés sont placés dans un contenant hermétique, imperméable et étanche prévu à cet effet</li> </ul>
<b>3</b>	<p><b>Transport des échantillons vers le laboratoire</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le transport des échantillons est effectué par le personnel soignant et doit être <b>transmis de mains à mains</b> (sauf pour les SARS-CoV-2).</li> </ul>

<p>Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval</p> <p><b>Québec</b></p>	Biologie médicale CISSS Lanaudière Nord-CHDL	
	Secteur d'activité : Laboratoire général	
<b>DEPISTAGE DES CORONAVIRUS ET AUTRES MRSI</b>		
N° Procédure: LAB-PON-281	Version : 023	Statut : actif


	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ <b>Important : ne jamais utiliser le pneumatique</b></li> <li>• La personne qui effectue le transport n'a pas besoin de revêtir un EPI</li> <li>• Les échantillons sont remis à un technologiste du laboratoire de microbiologie durant le quart jour et de soir ou un des 2 technologistes du laboratoire général durant le quart de nuit</li> <li>• Les contenants hermétiques sont décontaminés sous ESB avant la circulation des échantillons</li> <li>• <b>Contrairement aux autres MRSI, il n'est pas nécessaire d'ouvrir les contenants hermétiques ni de décontaminer les échantillons des patients ayant une suspicion de SARS-CoV-2 à leur arrivée au laboratoire.</b></li> <li>✚ Cependant, les contenants hermétiques <b>doivent être décontaminés</b> avant de les retourner sur les étages.</li> </ul>
<b>4</b>	<p><b>Saisie de la demande d'analyse</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour la demande d'analyses SARS-CoV-2, faire une requête dans le SIL avec le code de test COVIR pour tous les spécimens à l'exception du gargarisme (choisir le site approprié dans le menu déroulant)</li> <li>• Pour la demande d'analyses SARS-CoV-2, faire une requête dans le SIL avec le code de test COSPI pour les spécimens de gargarisme.</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Pour les spécimens provenant de la clinique de dépistage de COVID ou les spécimens fait par les soins à domicile (SAD) et centre jeunesse : <ul style="list-style-type: none"> <li>* Inscrire pour le médecin : MD COVID12696</li> <li>* Inscrire pour la clinique : GRIP</li> <li>* Inscrire en commentaire de requête : « SAD » ou « Centre jeunesse » (il y aura une étiquette et/ou information sur la requête papier l'indiquant) <ul style="list-style-type: none"> <li>➢ Pour informations manquantes avec spécimen de la clinique CDÉ : (450)-875-1921</li> <li>➢ Pour informations manquantes avec spécimen de SAD, Centres jeunesse, CHSLD ou autres secteurs communautaires : 579-593-5610</li> </ul> </li> </ul> </li> <li>✚ Pour les spécimens provenant des unités de soins : <ul style="list-style-type: none"> <li>* Inscrire pour le médecin : médecin requérant</li> <li>* Inscrire pour la clinique : unité requérante</li> </ul> </li> <li>✚ Pour les spécimens provenant des CHSLD : <ul style="list-style-type: none"> <li>* Inscrire pour le médecin : médecin requérant (le nom et le numéro de permis doit figurer sur la requête) si aucun médecin ne figure sur la requête inscrire MD COVID12696</li> <li>* Inscrire pour la clinique : CHSLD requérant</li> </ul> </li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ajouter une copie à GRIP pour tous les spécimens (ne pas ajouter de copie si la clinique requérante est GRIP)</li> <li>• Ajouter les copies PDI seulement pour les patients hospitalisés, péri-opératoire ou à l'urgence</li> <li>• Le test COREC sera ajouté automatique, inscrire les informations obligatoires demandées mais ne pas les valider: <ul style="list-style-type: none"> <li style="width: 50%;">✚ Échantillon (nature)</li> <li style="width: 50%;">✚ Milieu d'hébergement</li> <li style="width: 50%;">✚ Pays visité (ou hors Québec)</li> <li style="width: 50%;">✚ Lieu de travail (travailleurs de la santé)</li> <li style="width: 50%;">✚ Contact COVID positif</li> <li style="width: 50%;">✚ Milieu de travail (autres travailleurs)</li> <li style="width: 50%;">✚ Région du patient</li> <li style="width: 50%;">✚ Vaccin Covid &gt; 14 jours</li> <li style="width: 50%;">✚ Isolement en cours en CH</li> <li style="width: 50%;">✚ Autorisation pour le transfert de résultat par SMS</li> <li style="width: 50%;">✚ Code postal du patient</li> <li style="width: 50%;">✚ Numéro de téléphone cellulaire (réflexe seulement si le patient l'autorise)</li> <li style="width: 50%;">✚ Téléphone du patient</li> <li style="width: 50%;">✚ Numéro test Résultat unique (TRU) lorsque celui-ci est disponible (ajouter le test NTRU à la requête)</li> <li style="width: 50%;">✚ Groupe de priorité</li> <li style="width: 50%;">✚ Symptômes compatibles avec COVID</li> </ul> </li> </ul>

Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval  	Biologie médicale CISSS Lanaudière Nord-CHDL	
	Secteur d'activité : Laboratoire général	
<b>DEPISTAGE DES CORONAVIRUS ET AUTRES MRSI</b>		
N° Procédure: LAB-PON-281	Version : 023	Statut : actif

- Procéder à la saisie des **autres demandes d'analyses** selon la procédure en vigueur,
  - \* On ne doit pas utiliser le médecin MD COVID12696 pour aucune autre analyse que COVIR, pour les autres analyses un médecin requérant doit figurer sur la requête sinon la demande sera rejetée


- Prioriser les analyses selon les groupes suivants :

Nouvelle priorité <sup>1</sup>	Ancienne priorité	Descriptions de la priorité <sup>2</sup> Version du 1er juin 2020
<b>M1</b>	<b>G1</b>	Les patient(e)s ayant des symptômes compatibles de la COVID-19 <sup>3</sup> en milieu de soins aigus (par exemple à l'urgence, hospitalisés, hémodialysés).
<b>M2</b>	<b>G3</b>	Les usagers ayant des symptômes compatibles de la COVID-19 des milieux d'hébergement (CHSLD, RPA) et les ressources intermédiaires et de type familial (RI-RTF).
<b>M3</b>	<b>G2</b>	Les travailleurs de la santé ayant des symptômes compatibles de la COVID-19
<b>M4</b>		Les personnes <b>sans symptômes</b> compatibles avec la COVID-19 <b>qui subiront une greffe</b> , dans la préadmission et à l'admission ainsi que leurs donneurs.
<b>M5</b>	<b>G3</b>	<b>En présence d'une éclosion, le personnel en contact avec les usagers</b> (avec ou sans symptômes compatibles avec la COVID-19) dans une unité fonctionnelle en milieu de soins ou de réadaptation, d'un milieu carcéral, d'un lieu d'hébergement pour personnes itinérantes ou d'un lieu d'hébergement accueillant des personnes à risque de complications de la COVID19, sur recommandation d'un directeur de santé publique, d'un microbiologiste-infectiologue ou d'un officier de prévention et de contrôle des infections.
<b>M6</b>	<b>G3</b>	<b>En présence d'une éclosion</b> , les usagers d'une unité fonctionnelle en milieu de soins ou de réadaptation, d'un milieu carcéral, d'un lieu d'hébergement pour personnes itinérantes ou d'un lieu d'hébergement accueillant des personnes à risque de complications de la COVID-19, sur recommandation d'un directeur de santé publique, d'un microbiologiste-infectiologue ou d'un officier de prévention et de contrôle des infections.
<b>M7</b>	<b>G4/G5</b>	Toutes les autres personnes ayant des symptômes compatibles de la COVID-19.
<b>M8</b>		Les patients <b>sans symptômes</b> compatibles de la COVID-19 admis ou qui seront admis dans les 48 prochaines heures dans les unités de soins aigus, notamment en chirurgie, en médecine (incluant la gériatrie), en pédiatrie, en psychiatrie ou en obstétrique <sup>4</sup> .
<b>M9</b>	<b>G3</b>	Les usagers <b>sans symptômes</b> compatibles de la COVID-19 à l'admission ou à l'intégration dans certains milieux où des personnes à risque de complications de la COVID-19 (ou dont la prise en charge est complexe) vivent ou reçoivent des soins et des services de santé soutenus (CHSLD, RPA, Ri-RTF, soins de longue durée, palliatifs ou psychiatriques, réadaptation en santé physique ou en déficience physique)
<b>M10</b>		Les personnes <b>sans symptômes</b> compatibles de la COVID-19 (autres que greffées) qui subiront une procédure immunosuppressive (radiothérapie, oncologie)
<b>M11</b>		Les personnes <b>sans symptômes</b> compatibles de la COVID-19 qui pourraient nécessiter une intubation dans les 48 prochaines heures


<p>Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval</p> <p><b>Québec</b> </p>	Biologie médicale CISSS Lanaudière Nord-CHDL	
	Secteur d'activité : Laboratoire général	
<b>DEPISTAGE DES CORONAVIRUS ET AUTRES MRSI</b>		
N° Procédure: LAB-PON-281	Version : 023	Statut : actif

<b>M12</b>		Les personnes <b>sans symptômes</b> compatibles de la COVID-19 qui pourraient nécessiter une bronchoscopie dans les 48 heures pour les milieux qui n'utilise pas systématiquement le N95.
<b>M13</b>	<b>G6</b>	Les contacts étroits et prolongés de cas COVID-19 <b>sans symptômes</b> sur recommandation du directeur de santé publique
<b>M14</b>	<b>G6</b>	Les personnes <b>sans symptômes</b> compatibles de la COVID-19 en milieu de travail (autre que travailleurs de la santé) en éclosion ou lors d'une étude de prévalence sur recommandation du directeur de santé publique.
<b>M15</b>	<b>G6</b>	Les personnes <b>sans symptômes</b> compatibles de la COVID-19 en milieu de garde ou scolaires en éclosion ou lors d'une étude de prévalence sur recommandation du directeur de santé publique.
<b>M16</b>	<b>G6</b>	Les personnes <b>sans symptômes</b> compatibles de la COVID-19 à l'admission ou à l'intégration en milieu de vie collectif avec hébergement (ex. : refuge pour personnes en situation de vulnérabilité sociale, milieu carcéral, centre jeunesse, RI-RTF, RAC, foyers de groupe, etc.).
<b>M17</b>	<b>G6</b>	Travailleurs de la santé <b>sans symptômes</b> compatibles de la COVID-19 dans le cadre d'un dépistage systématique.
<b>M18</b>	<b>G6</b>	Personne <b>sans symptômes</b> compatibles de la COVID-19 dans le cadre de l'application de programmes de gestion des entrées dans les régions isolées.
<b>M19</b>	<b>G6</b>	<del>Les personnes atteintes de la COVID-19 qui sont considérées guéries sur la base des critères cliniques, mais dont l'exigence de TAAN négatifs en fin de la COVID-19 est recommandée par l'INSPQ.</del> Test de confirmation de la guérison à l'infection par la COVID-19 : les personnes ayant eu un premier TAAN qui confirme l'infection par la COVID-19, mais qui sont à risque d'excrétion virale prolongée selon leur clinicien ou la santé publique
<b>M20</b>	<b>G6</b>	Travailleur de la santé/stagiaire/étudiant/médecin <b>sans symptômes</b> compatibles de la COVID-19 qui passe d'une région à forte endémicité vers une région à faible endémicité
<b>M21</b>	<b>G6</b>	Autres indications à la discrétion des directeurs de santé publique, d'un microbiologiste-infectiologue ou d'un agent de prévention et de contrôle des infections.
<b>M22</b>		Toute autre indication non documentée, à l'exception des TAAN demandés pour confirmer un résultat positif à un test de détection des antigènes rapide.
<b>M23</b>		Les travailleurs de la santé se présentant pour confirmer un résultat positif à un test de détection des antigènes rapide ou à tout autre test autoadministré.
<b>M24</b>		Les personnes, autres que les travailleurs de la santé, se présentant pour confirmer un résultat positif à un test de détection rapide des antigènes ou à tout autre test autoadministré.

<sup>1</sup>Le code M est utilisé pour distinguer cette nouvelle classification des précédentes (P et G). Le choix de

<p>Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval</p>  <p>Québec</p>	Biologie médicale CISSS Lanaudière Nord-CHDL	
	Secteur d'activité : Laboratoire général	
<b>DEPISTAGE DES CORONAVIRUS ET AUTRES MRSI</b>		
N° Procédure: LAB-PON-281	Version : 023	Statut : actif

	<p>la lettre a été fait sur la base du mois de mai, de manière arbitraire. Les couleurs précisent dans quel ordre doivent être réalisées les analyses dans une situation où les demandes de tests dépasseraient les capacités du laboratoire : rouge en premier, jaune ensuite, puis les verts et les gris en dernier.</p> <p><sup>2</sup> La catégorisation des priorités de dépistage doit tenir préalablement compte de la pertinence de tester ou non les individus qui appartiennent à cette catégorie.</p> <p><sup>3</sup> Il est recommandé de se référer aux documents techniques pour les symptômes reconnus, qui peuvent varier selon les contextes.</p> <p><sup>4</sup> Incluant les transferts entre établissements.</p>
	<p><b>Manipulation des spécimens <u>respiratoires</u></b> (LBA, aspiration trachéale, expectorations, prélèvements nasopharyngés et oropharyngés, etc.)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Attention :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Effectuer toutes les procédures ayant un potentiel de générer des aérosols dans l'ESB. Garder la porte fermée durant les manipulations</li> </ul> </li> </ul> <p>Par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Aliquotage et dilution des spécimens respiratoires</li> <li>✚ Préparation et fixation chimique des de frottis pour la microscopie. Fixer les lames au méthanol pendant 30 minutes dans un pétri jetable</li> <li>✚ Inoculation des géloses pour la culture bactérienne ou fongique</li> <li>✚ Tests rapides</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Revêtir l'EPI suivant (obligatoire) :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Masque de procédure (Masque N95 si manipulation hors de l'ESB)</li> <li>✚ Protection oculaire (lunettes protectrices)</li> <li>✚ Blouse à manches longues</li> <li>✚ Gants de nitrile long</li> </ul> </li> <li>• Ouvrir les échantillons dans l'ESB</li> <li>• Utiliser les godets de sécurité pour la centrifugation des spécimens</li> <li>• Décontaminer les surfaces avec un désinfectant standard après la manipulation des spécimens</li> <li>• La manipulation des cultures bactérienne peut être effectuée selon les procédures de routine en vigueur.</li> <li>• La manipulation des lames pour les différentes colorations peut être effectuée selon les procédures de routine en vigueur.</li> <li>• Une fois préparé, transporter le disque pour les analyses de TAAN/PCR Influenza ou TAAN/PCR SARS-CoV-2 dans un sac de type «ziploc»</li> </ul>
<b>6</b>	<p><b>Manipulation des spécimens d'urine, de selles ou tous autres liquides biologique autre que sanguin</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Procéder selon la procédure en vigueur</li> </ul>
<b>7</b>	<p><b>Manipulation des spécimens sanguins</b> (incluant les hémocultures)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Attention :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Ne pas procéder à l'ultracentrifugation des échantillons sanguins. Si l'ultracentrifugation est nécessaire (Ex. reprise HIV) ouvrir les tubes sous ESB 5 minutes après la fin de celle-ci.</li> </ul> </li> <li>• Les activités de routine peuvent être effectuées en utilisant les pratiques et exigences de sécurité de base</li> </ul>


Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval  	Biologie médicale CISSS Lanaudière Nord-CHDL	
	Secteur d'activité : Laboratoire général	
<b>DEPISTAGE DES CORONAVIRUS ET AUTRES MRSI</b>		
N° Procédure: LAB-PON-281	Version : 023	Statut : actif

<b>8</b>	<b>Gestion des déchets</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Les échantillons et tout le matériel souillé doivent être jetés dans les contenants usuels (poubelles pour déchets biomédicaux)</li> </ul>
<b>9</b>	<b>Exposition accidentelle</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Se référer au bureau de santé du CHDL en cas d'exposition au laboratoire</li> </ul>
<b>10</b>	<b>Procédure en cas de déversement biologique</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>En cas de déversement, la personne chargée du nettoyage doit porter l'EPI</li> <li><u>Déversement dans l'ESB :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Laisser fonctionner l'ESB;</li> <li>✚ Ne pas retirer les bras de l'ESB et ne faire aucun mouvement brusque;</li> <li>✚ Recouvrir la surface contaminée avec des gazes pour absorber le liquide;</li> <li>✚ Verser délicatement de l'eau de javel 0,5 % sur les gazes dans un mouvement circulaire de l'extérieur vers l'intérieur et laisser en contact 10 minutes;</li> <li>✚ Après le temps d'attente, ramasser le matériel et le jeter dans le contenant biorisque sous l'ESB;</li> <li>✚ Re-nettoyer la surface avec de l'eau de javel 0.5 % en laissant agir 10 minutes;</li> <li>✚ Bien éponger la surface pour enlever toute l'eau de javel;</li> <li>✚ Procéder au nettoyage final avec de l'Alcool 70 %</li> </ul> </li> <li><u>Déversement à l'extérieur de l'ESB :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>✚ La zone devrait être évacuée et sécurisée;</li> <li>✚ Laisser les aérosols se déposer pendant au moins 30 minutes;</li> <li>✚ Les déversements accidentels de matières potentiellement contaminées doivent être recouverts avec du papier absorbant, puis couverts généreusement d'eau de javel à 0.5%; laisser agir 10 minutes avant d'essuyer. Après avoir enlevé la matière nettoyée, il faut répéter le processus de désinfection.</li> </ul> </li> </ul>


### 9.3 Conservation et expédition des échantillons pour le dépistage de coronavirus

<b>1</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>La détection de coronavirus s'effectue sur les prélèvements effectués à l'aide d'un <b>seul écouvillon velouteux</b> servant à la fois pour le prélèvement de gorge et nasopharyngé (échantillonner la gorge puis le nasopharynx ou le nez, selon la grosseur et la rigidité de l'écouvillon) mis dans un milieu de transport viral (<b>UTM, Hanks, UVT ou solution saline 0.9%</b>) ; <ul style="list-style-type: none"> <li>✚ En l'absence d'écouvillon velouteux, les tiges de polyester, de rayonne, polyuréthane, nylon et de dacron sont acceptables. Les tiges d'alginate de calcium, de coton et de bois sont à proscrire</li> <li>✚ En l'absence d'écouvillon velouteux, les expectorations ainsi que le lavage nasal avec de la solution saline physiologique sont des prélèvements acceptables</li> <li>✚ Le milieu de transport <b>PCR Dual Swab de Roche</b> (bouchon jaune) est utilisé pour le COBAS de l'hôpital Pierre-LeGardeur et peut être analysé sur le BDMAX</li> <li>✚ Le milieu de transport <b>Abbott multi-Collect</b> est accepté au LSPQ</li> <li>✚ <b>Ne pas utiliser</b> le milieu de transport <b>Aptima</b>, celui-ci cause des interférences ; si des échantillons ont été prélevés à l'aide de ce milieu de transport, <b>rejeter l'échantillon</b> aviser l'assistante chef qui communiquera avec le LSPQ.</li> <li>✚ Les spécimens de salive et de gargarisme sont appropriés lorsque le prélèvement a été effectué selon leur feuillet d'instruction au patient respectif (MIC-IPA-025 : Salive et MIC-IPA-026 : gargarisme).</li> <li>✚ Les spécimens acheminés au laboratoire de la Cité-de-la-Santé à Laval doivent être mis dans l'eau moléculaire (milieu de transport).</li> </ul> </li> </ul>
----------	---



<b>Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval</b>  <b>Québec</b> 	Biologie médicale CISSS Lanaudière Nord-CHDL	
	Secteur d'activité : Laboratoire général	
<b>DEPISTAGE DES CORONAVIRUS ET AUTRES MRSI</b>		
N° Procédure: LAB-PON-281	Version : 023	Statut : actif

	<p>* Dans le cas où le spécimen soit mis dans l'eau moléculaire et ait été acheminé au laboratoire du CHDL, ceux-ci peuvent être analysés sur le <b>Simplexa</b>.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• S'il nous est impossible d'analyser les demandes de SARS-CoV-2 suite à un bris ou à un volume d'analyses trop important dans notre laboratoire, envoyer les spécimens dans un laboratoire affilié, consulter l'assistante-chef ou la coordonnatrice technique pour savoir l'endroit où les échantillons seront envoyés.</li> <li>• Il est nécessaire d'aviser le LSPQ avant de soumettre un spécimen pour une investigation ciblant le <b>MERS-CoV</b>, (ce n'est plus requis pour le SARS-CoV-2) : (514) 457-2070 poste 2239 ou 2278. En dehors des heures d'ouverture, composez le « 0 » pour communiquer avec le service de sécurité</li> </ul>
<b>2</b>	<p><b>Manipulation, conservation et expédition des spécimens</b> <b>Pour les spécimens prioritaires</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les spécimens des priorités suivantes devront être analysés au CHDL : <ul style="list-style-type: none"> <li><b>M1 à M3</b> : Les patients hospitalisés symptomatiques et le personnel de la santé symptomatiques.</li> <li><b>M5-M6</b>: Pour la gestion des éclosions en centre de longue durée (personnel et usagers)</li> <li><b>M8</b>: Les dépistages systématiques de tout patient admis en électif (dans les 48 h avant).</li> <li><b>M9</b>: Les dépistages administratifs en longue durée; pour ne pas retarder les congés</li> <li><b>M10</b>: Pour les patients qui vont subir une immunosuppression (chimiothérapie/ radiothérapie)</li> <li><b>M11</b>: Les patients qui subiront une intubation dans les 48h (donc tous les admissions préopératoires qui auront besoin d'une intubation)</li> <li><b>M12</b> : Les personnes <b>sans symptômes</b> compatibles de la COVID-19 qui pourraient nécessiter une bronchoscopie dans les 48 heures pour les milieux qui n'utilise pas systématiquement le N95</li> <li><b>Manawan</b> : Les prélèvements en provenance de la Manawan doivent être priorisés comme s'ils étaient classés M7 et doivent être analysés en priorité parmi les autres spécimens de cette catégorie.</li> </ul> </li> <li>• Les spécimens prioritaires doivent être analysés sur le Simplexa dans l'ordre suivant : <b>M1-M8-M10-M11 M12-M2-M3-M5-M6-M9</b> (s'il y en a beaucoup, on peut faire des séries de M5-M6- M8 (non hospitalisé) sur le BDMAX en priorité)</li> </ul> <p><b>Pour les autres catégories de spécimens :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les autres spécimens seront analysés sur le BDMAX (M7, M13 à M2224) Ces spécimens peuvent être analysés sur le Simplexa dans le cas où le volume de 900 µL est impossible à obtenir (50µL seulement sont requis sur le Simplexa) ou s'il s'agit d'un spécimen de lavage broncho-alvéolaire</li> <li>• Si le volume d'analyse nécessite de faire un envoi-dans un laboratoire serveur, envoyer les priorités M17 à M2224 inclusivement dont la date de prélèvement est &lt; 24h.</li> <li>• Lorsque les spécimens prélevés à la <b>CDÉ/CDD</b> sont directement acheminés par la clinique de dépistage au laboratoire <b>de l'hôpital Pierre-LeGardeur de la Cité de la Santé à Laval</b>. Seuls <b>les prélèvements péri-opératoires</b> seront analysés au CHDL. Ils doivent être placés dans une glacière distincte par le personnel de la CDÉ/CDD. Selon l'horaire, certaines glacières seront en transit au laboratoire du CHDL, on ne doit pas ouvrir ces glacières (elles sont identifiées par un autocollant «<b>LAVAL Laboratoire Le Gardeur ou CHPLG</b>»). On doit les entreposé dans le walk-in (SB-A-010).</li> </ul>

Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval  	Biologie médicale CISSS Lanaudière Nord-CHDL	
	Secteur d'activité : Laboratoire général	
<b>DEPISTAGE DES CORONAVIRUS ET AUTRES MRSI</b>		
N° Procédure: LAB-PON-281	Version : 023	Statut : actif

En soirée, un taxi viendra chercher la glacière au laboratoire. Si le taxi n'est pas encore venu prendre les glacières à 22h, contacter la sécurité au poste 2371 afin qu'ils fassent la demande de transport par taxi

- **Écouvillons ou aspirations nasopharyngés**


- L'analyse de ce type d'échantillon est faite localement, en cas de bris de service, il se peut que les échantillons soient acheminés dans un laboratoire serveur selon les priorités et les besoins du moment. Consulter l'assistante-chef ou la coordonnatrice clinique pour plus d'information.

- **Les spécimens de gargarisme, doivent être prélevés selon les instructions au patient (MIC-IPA-026)**

- Le spécimen sera enregistré avec le code COSPI
- L'utilisation du spécimen de gargarisme n'est pas optimale pour :
  - \* **M1 - M2** : Tout patient symptomatique en milieu de soins aigus ou en milieux d'hébergement.
  - \* **M3** : Tout travailleur de la santé symptomatique.
  - \* **M4** : Tout patient asymptomatique en attente de greffe ainsi que leur donneur.
  - \* **M8** : Tout patient asymptomatique admis sur une unité de soins (pour le prélèvement initial).
  - \* **M11 – M12** : Tout patient asymptomatique qui pourrait nécessiter une intubation ou une bronchoscopie dans les 48 prochaines heures
  - \* Enfant âgé de moins de 6 ans.
  - \* Démence ne permettant pas de comprendre les consignes de prélèvement.
  - \* Tous les patients symptomatiques depuis plus de 7 jours.
  - \* **M23 et M24** devrait être fait par **EONP et non par gargarisme** à moins de contre-indication
- Si un gargarisme est prélevé pour un usager de code M parmi ceux ci-haut, analyser le spécimen tout de même, il se peut que la PCI demande une reprise en faisant un prélèvement de EONP (nous n'avons rien à gérer)
- L'utilisation du spécimen de gargarisme **est indiqué pour** :
  - \* Le dépistage régulier des travailleurs de la santé asymptomatiques (M5, M17).
  - \* Les dépistages répétés des patients asymptomatiques en milieu de soins aigus ou en milieux d'hébergement (M6, M8).
  - \* Contre-indication au prélèvement oro-nasopharyngé dû à une anomalie ORL ou une thrombocytopénie sévère (<50).
  - \* Tous les autres M non inclus dans les critères d'exclusion.

- **Échantillons avant un résultat «Invalide» par test rapide**


- Les spécimens dont les résultats sont invalides lors du dépistage par les tests rapides (ex. : IDNOW)
  - Ces spécimens seront enregistrés avec le test COVIR mais le site du prélèvement sera **ECOUV RES IDNOW** et doivent être effectués exclusivement sur le BDMAX.
  - Les spécimens arriveront au laboratoire sans milieu de transport

Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval  	Biologie médicale CISSS Lanaudière Nord-CHDL	
	Secteur d'activité : Laboratoire général	
<b>DEPISTAGE DES CORONAVIRUS ET AUTRES MRSI</b>		
N° Procédure: LAB-PON-281	Version : 023	Statut : actif


<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Contrôles environnementaux externes</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Des contrôles environnementaux seront effectués périodiquement aux sites de dépistage par les tests rapides (ex. : IDNOW) <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ces spécimens seront enregistrés dans le SIL sous le code de test TENCO et doivent être effectués exclusivement sur le BDMAX.</li> </ul> </li> </ul> </li> <li>• <del>Expectorations ou les tubes reçus dans les milieux de transport Cobas</del></li> <li>• <b>Envoi au laboratoire de Ste-Justine</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Faire l'envoi dans un laboratoire serveur</li> <li>• Annuler le test COVIR inscrire le message prédéfini «Spécimen envoyé au laboratoire affilié, pour résultat voir le code de test COVSJ» comme raison de l'annulation (ne pas annuler le test réflexe « COREC » des renseignements cliniques)</li> <li>• Ajouter le test COVSJ s'assurer que l'échantillon est réceptionné</li> <li>• Faire imprimer une étiquette du SIL et mettre sur un carton d'envoi</li> <li>• Faire imprimer une liste de travail par patient (voir procédure ci-bas), s'assurer que toutes les informations obligatoires ont été inscrites au test « COREC » : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dans l'onglet « Résultat », cliquer sur « Liste de travail »</li> <li>• Cliquer sur « Nouvelle » (icône page blanche)</li> <li>• Inscrire « NCOVI » à l'onglet « Création gabarit »</li> <li>• Choisir « tous » à l'onglet « Statut »</li> <li>• Scanner le code barre à l'onglet « Code barre »</li> <li>• Cliquer sur imprimer (icône imprimante)</li> </ul> </li> </ul> <p>Pour les patients qui n'ont pas de RAMQ (ex : les prisonniers, les immigrants, etc.), il est important de noter à la main la date de naissance du patient sur la requête et le tube afin d'avoir une double identification adéquate et que le laboratoire serveur puisse créer la requête dans leur SIL.</p> </li> <li>• <b>Préparation des échantillons :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Entourer le bouchon du milieu de transport de parafilm</li> <li>• Placer l'échantillon dans un sac «Ziploc» et sa requête dans la pochette.</li> <li>• 1 sac par échantillon.</li> <li>• Numérotter les tubes ou les sacs «Ziploc» selon la feuille de travail</li> <li>• Les spécimens prélevés de patients chez qui on suspecte une infection par le SARS-CoV-2 sont considérés comme des matières infectieuses de la <b>catégorie B, UN 3373</b> pour le transport.</li> <li>• Tous les échantillons avec des erreurs d'identification seront annulés.</li> <li>• Tous les échantillons ouverts ou ayant coulé seront annulés.</li> </ul> </li> </ul>
--

#### 9.4 Transmission des résultats


1	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <del>Les résultats positifs en provenance du laboratoire de la de la Cité de la Santé à Laval</del>, seront faxés au secrétariat <ol style="list-style-type: none"> <li>1. La secrétaire de microbiologie les faxera ensuite au secrétaire de la PCI à CHLG au # 450-585-7702</li> </ol> </li> <li>➤ <b>Transcription des résultats provenant d'un autre laboratoire serveur dans le SIL – Softlab</b> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Aller dans <b>Résultat, Liste de travail des résultats</b></li> </ol> </li> </ul>
---	---

Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval  	Biologie médicale CISSS Lanaudière Nord-CHDL	
	Secteur d'activité : Laboratoire général	
<b>DEPISTAGE DES CORONAVIRUS ET AUTRES MRSI</b>		
N° Procédure: LAB-PON-281	Version : 023	Statut : actif

	<ol style="list-style-type: none"> <li>2. Sélectionner test par «poste de travail» et inscrire «<b>SER09</b>»</li> <li>3. Positionner le curseur dans la case Rechercher par «<b>Requête</b>»</li> <li>4. Inscrire le numéro de la requête dans la barre de recherche et appuyer sur «Entrée»</li> <li>5. Scanner le code barre correspondant au premier échantillon sur le pdf</li> <li>6. Entrer les résultats de l'échantillon correspondant, <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Utiliser seulement l'aide-clavier pour inscrire le résultat <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>DÉTECTÉ</b></li> <li>• <b>NON DÉTECTÉ</b></li> <li>• <b>ÉQUIVOQUE</b></li> <li>• <b>INVALIDE</b></li> </ul> </li> </ul> </li> <li>7. Faire la transcription des messages le plus fidèlement possible dans le commentaire de test</li> </ol> <p>✚ <b>Si le résultat est DÉTECTÉ ou faiblement DÉTECTÉ, inscrire DÉTECTÉ</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* <u>Message prédéfini à ajouter pour les résultats «Défecté» même s'il n'apparaît pas au rapport du laboratoire qui a fait l'analyse :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ «Message MADO»</li> </ul> </li> <li>8. Vérifier si les copies à GRIP et s'il y a lieu DSP et/ou PDI et/ou SPDI ont été ajoutées.</li> <li>9. Valider le résultat de l'analyse et les renseignements cliniques</li> <li>10. Faire imprimer une étiquette</li> <li>11. Faire imprimer un rapport instantané</li> <li>12. Mettre l'étiquette le rapport correspondant</li> <li>13. Refaire les étapes précédentes pour chaque échantillon</li> <li>14. Déposer les rapports dans la chemise prévue à cet effet ou aller les porter au secrétariat</li> <li>15. Suivre la procédure en vigueur pour la transmission des résultats</li> </ul> <p>✚ <b>TRANSMETTRE EN TOUT TEMPS LES RÉSULTATS POSITIFS:</b></p> <p>✚ <b>Unité :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* <b>le service requérant si le patient est hospitalisé le CHSLD</b></li> <li>✚ La secrétaire doit aviser le TM de sérologie lors de l'arrivée de rapports d'un laboratoire extérieur</li> <li>✚ Tous les résultats doivent être entrés dans le SIL le plus rapidement possible :</li> <li>✚ Retranscrire le rapport du centre désigné à l'aide de l'aide clavier</li> <li>✚ S'assurer que les copies PDI, SPDI et DSP ont été ajoutés à la requête</li> <li>✚ Pour tous les patients dont la clinique n'est pas GRIP, ajouter une copie à GRIP</li> <li>✚ Valider le rapport en final le test et les renseignements cliniques</li> <li>✚ Remettre les rapports à la secrétaire pour qu'elle puisse les entrées dans le fichier d'envoi au secrétariat</li> </ul>
<b>3</b>	<p><b>Pour les résultats négatifs</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Suivre la procédure usuelle pour la saisie des rapports</li> <li>✚ Retranscrire le rapport du laboratoire extérieur à l'aide de l'aide clavier <ul style="list-style-type: none"> <li>* Si l'analyse est faite à CHU Ste-Justine et que le résultat est «équivoque» et envoyé au LSPQ, valider en final le test COVSJ et ajouter le test CLSPQ à la requête.</li> <li>* S'il est mentionné que le spécimen n'est pas envoyé pour confirmation au LSPQ, valider le test COVSJ sans ajouter le test CLSPQ</li> </ul> </li> <li>✚ S'assurer que la copie PDI (pour les patients hospitalisés, péri-opératoires ou à l'urgence seulement) a été ajoutés à la requête</li> <li>✚ Pour tous les patients dont la clinique n'est pas GRIP, ajouter une copie à GRIP</li> <li>✚ Puis valider en final le test et les renseignements cliniques (ils doivent tous être validés à la même date et heure)</li> </ul>
<b>4</b>	<p><b>Pour les résultats de criblage de variant et de séquençage (génotype)</b></p>

<p>Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval</p> <p><b>Québec</b> </p>	Biologie médicale CISSS Lanaudière Nord-CHDL	
	Secteur d'activité : Laboratoire général	
<b>DEPISTAGE DES CORONAVIRUS ET AUTRES MRSI</b>		
N° Procédure: LAB-PON-281	Version : 023	Statut : actif

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour les résultats de criblage, consulter la section «Envoi pour génotypage (criblage et détection de variants)» de la procédure «MIC-PON-292 : Dépistage de Covid par PCR BDMAX™»</li> <li>• Les résultats du <b>séquençage (génotype)</b> n'ont pas être transcrit dans le SIL, ajouter les résultats dans le fichier des «Registre des résultats positifs» disponible dans le dossier de partage Micro_Labo_460830, voir la colonne prévue à cet effet et remettre la copie du rapport au secrétariat.</li> </ul>
5	<p><b>Si le patient provient d'une autre région administrative, il se pourrait qu'on doive envoyer le résultat par fax à la direction régionale de santé publique (DRSP) associées à la ville du patient (à faire seulement lorsque demandé):</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Laval (fax): (450)978-2118</li> <li>✓ Montréal (fax): (514) 528-2461</li> <li>✓ Laurentides (fax) : (450) 569-6305</li> <li>✓ <a href="https://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/documents/liste-directeurs-santepub.pdf">https://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/documents/liste-directeurs-santepub.pdf</a></li> </ul>
6	<p><b>Rapport téléphonique verbal pour les nouveaux cas positifs provenant du centre désigné :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Émettre un rapport préliminaire contenant les informations reçues verbalement par téléphone</li> <li>• Ajouter le message: <ul style="list-style-type: none"> <li>✚ <b>Rapport préliminaire téléphonique émis le:</b> inscrire la date et l'heure</li> <li>✚ <b>Émis par :</b> inscrire le nom et la provenant de la personne qui a transmis le rapport verbal</li> <li>✚ <b>Transmis à:</b> inscrire le nom de la personne à qui on transmet le rapport verbal</li> </ul> </li> </ul>


<b>Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval</b>  <b>Québec</b> 	Biologie médicale CISSS Lanaudière Nord-CHDL	
	Secteur d'activité : Laboratoire général	
<b>DEPISTAGE DES CORONAVIRUS ET AUTRES MRSI</b>		
N° Procédure: LAB-PON-281	Version : 023	Statut : actif

### 10. Références


- 9.5 MERS-COV : guide pratique pour les demandes d'analyses de laboratoire pour des patients chez qui le coronavirus du syndrome respiratoire du Moyen-Orient est suspecté. INSPQ, Version 1, 28 juillet 2015
- 9.6 Détection rapide d'agents étiologiques viraux et bactériens dans les cas suspectés d'infection par le coronavirus associé au syndrome respiratoire du Moyen-Orient (MERS-CoV). Guide des services. INSPQ. Révision 2018-10-02
- 9.7 Procédure opératoire normalisée : PON – MIC078, Dépistage des Coronavirus (MERS-CoV et 2019-nCoV), CISSSLaurentides, hôpital de St-Eustache, 23 janvier 2020
- 9.8 Lettre du LSPQ : Diagnostic de laboratoire d'une infection au nouveau coronavirus (2019-nCoV) associé à la ville de Wuhan en Chine du 20 janvier 2020 et du 27 janvier 2020
- 9.9 <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/biosecurite-biosurete-laboratoire/directives-avis-avis-speciaux-matiere-biosecurite/nouveau-coronavirus-27-janvier.html>, mise à jour du 5 mars 2020
- 9.10 Lettre du LSPQ : niveaux de biosécurité pour la manipulation d'échantillons de cas suspects de CoVID-19 et changement à notre offre de services, 2020-03-05
- 9.11 Coronavirus (SARS-CoV-2; COVID-19) ; détection (TAAN) sur spécimen clinique, Guide des services. INSPQ révision 2020-03-13
- 9.12 Courriel de Florence Lacasse, TM, MBA, Directrice des opérations, LSPQ, en date du 2020-02-25 et du 2020-03-07
- 9.13 Lettre du LSPQ : Objet : Importante mise à jour - COVID 2019, 2020-03-13
- 9.14 Lettre du MSSS : Objet Priorisation des analyses - COVID 2019, 2020-03-20
- 9.15 Échange de courriel avec Joane Désilets, DRSP Lanaudière, 2020-03-31
- 9.16 Communiqué de presse Pandémie de la COVID-19 - Révision de la priorisation des dépistages par le MSSS, 2020-04-02
- 9.17 Échange de courriel avec Éric Vallée. SAPA, 2020-04-03
- 9.18 Lettre du MSSS, priorisation des analyses, 2020-04-11
- 9.19 Échange de courriel avec la direction régionale de la santé publique, Lucie Bastrash, 2020-04-27
- 9.20 PON PROCÉDURE D'ENVOI DES COVID AU LABORATOIRE CAPRION, CHLG
- 9.21 Réunion téléphonique avec le laboratoire Caprion, mai 2020

### 10 Tableau de l'historique d'élaboration, révision, approbation

	Directions, Comités, Intervenants ayant contribué		Dates
	Noms ou acronymes	Fonctions ou description	
<b>Élaboré/rédigé par</b>	Sonia Tremblay	Assistante-chef en microbiologie, hôpital St-Eustache	2020-01-23
<b>Révisé par</b>	Audrey Gaudet	Assistante-chef intérimaire en microbiologie, CHDL	2020-02-05
<b>Approuvé par</b>	Eric Gaudreault	Microbiologiste-Infectiologue	2020-02-06
<b>Révisé par</b>	Audrey Gaudet	Assistante-chef intérimaire en microbiologie, CHDL	2020-02-12
<b>Approuvé par (si modifié)</b>	Eric Gaudreault	Microbiologiste-Infectiologue	2020-02-12

<b>Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval</b> 	Biologie médicale CISSS Lanaudière Nord-CHDL	
	Secteur d'activité : Laboratoire général	
<b>DEPISTAGE DES CORONAVIRUS ET AUTRES MRSI</b>		
N° Procédure: LAB-PON-281	Version : 023	Statut : actif

<b>Révisé par</b>	Audrey Gaudet	Assistante-chef intérimaire en microbiologie, CHDL	2020-03-05
<b>Approuvé par (si modifié)</b>	Anaïs Lauzon-Laurin	Microbiologiste-Infectiologue	2020-03-05
<b>Révisé par</b>	Audrey Gaudet	Assistante-chef intérimaire en microbiologie, CHDL	2020-03-11
<b>Approuvé par (si modifié)</b>	Soraya Boukhoudmi	Microbiologiste-Infectiologue	2020-03-11
<b>Révisé par</b>	Audrey Gaudet	Assistante-chef intérimaire en microbiologie, CHDL	2020-03-13
<b>Approuvé par (si modifié)</b>	Anaïs Lauzon-Laurin	Microbiologiste-Infectiologue	2020-03-13
<b>Révisé par</b>	Audrey Gaudet	Assistante-chef intérimaire en microbiologie, CHDL	2020-03-18
<b>Approuvé par (si modifié)</b>	Marie-Eve Ladouceur	Coordonnatrice technique en microbiologie CHDL	2020-03-18
<b>Révisé par</b>	Audrey Gaudet	Assistante-chef intérimaire en microbiologie, CHDL	2020-03-19
<b>Approuvé par (si modifié)</b>	Anick St-Amour	Chef des laboratoires de biologie médicale, CHDL	2020-03-19
<b>Révisé par</b>	Audrey Gaudet	Assistante-chef intérimaire en microbiologie, CHDL	2020-03-23
<b>Approuvé par (si modifié)</b>	Anick St-Amour	Chef des laboratoires de biologie médicale, CHDL	2020-03-23
<b>Révisé par</b>	Audrey Gaudet	Assistante-chef intérimaire en microbiologie, CHDL	2020-03-24
<b>Révisé par</b>	Amélie Baillargeon	Technologiste médicale	2020-03-24
<b>Approuvé par (si modifié)</b>	Eric Gaudreault	Microbiologiste-Infectiologue	2020-03-24
<b>Révisé par</b>	Audrey Gaudet	Assistante-chef intérimaire en microbiologie, CHDL	2020-03-25
<b>Approuvé par (si modifié)</b>	Marie-Eve Ladouceur	Coordonnatrice technique en microbiologie CHDL	2020-03-25
<b>Révisé par</b>	Audrey Gaudet	Assistante-chef intérimaire en microbiologie, CHDL	2020-03-27
<b>Approuvé par (si modifié)</b>	Anick St-Amour	Chef des laboratoires de biologie médicale, CHDL	2020-03-27
<b>Révisé par</b>	Audrey Gaudet	Assistante-chef intérimaire en microbiologie, CHDL	2020-03-31
<b>Approuvé par (si modifié)</b>	Anick St-Amour	Chef des laboratoires de biologie médicale, CHDL	2020-03-31
<b>Révisé par</b>	Audrey Gaudet	Assistante-chef intérimaire en microbiologie, CHDL	2020-04-03
<b>Révisé par</b>	Anick St-Amour	Chef des laboratoires de biologie médicale, CHDL	2020-04-03
<b>Approuvé par (si modifié)</b>	Anaïs Lauzon-Laurin	Microbiologiste-Infectiologue	2020-04-03
<b>Révisé par (si modifié)</b>	Marie-Eve Ladouceur	Coordonnatrice technique en microbiologie CHDL	2020-04-06
<b>Approuvé par (si modifié)</b>	Anick St-Amour	Chef des laboratoires de biologie médicale, CHDL	2020-04-06
<b>Révisé par (si modifié)</b>	Audrey Gaudet	Assistante-chef intérimaire en microbiologie, CHDL	2020-04-30
<b>Approuvé par (si modifié)</b>	Marie-Eve Ladouceur	Coordonnatrice technique en microbiologie CHDL	2020-04-30
<b>Révisé par (si modifié)</b>	Audrey Gaudet	Assistante-chef intérimaire en microbiologie, CHDL	2020-05-21
<b>Approuvé par (si modifié)</b>	Eric Gaudreault	Microbiologiste-Infectiologue	2020-05-21
<b>Approuvé par (si modifié)</b>	Anaïs Lauzon-Laurin	Microbiologiste-Infectiologue	2020-05-21
<b>Révisé par (si modifié)</b>	Audrey Gaudet	Assistante-chef intérimaire en microbiologie, CHDL	2020-05-26


<b>Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval</b>  <b>Québec</b> 	Biologie médicale CISSS Lanaudière Nord-CHDL	
	Secteur d'activité : Laboratoire général	
<b>DEPISTAGE DES CORONAVIRUS ET AUTRES MRSI</b>		
N° Procédure: LAB-PON-281	Version : 023	Statut : actif

<b>Révisé par (si modifié)</b>	Jimmy Audet	Assistant-chef laboratoire général et pilote du SIL, CHDL	2020-05-26
<b>Révisé par (si modifié)</b>	Anick St-Amour	Chef des laboratoires de biologie médicale, CHDL	2020-05-27
<b>Révisé par (si modifié)</b>	Marie-Eve Ladouceur	Coordonnatrice technique en microbiologie CHDL	2020-06-03
<b>Approuvé par (si modifié)</b>	Anaïs Lauzon-Laurin	Microbiologiste-Infectiologue	2020-06-10
<b>Révisé par (si modifié)</b>	Audrey Gaudet	Assistante-chef intérimaire en microbiologie, CHDL	2020-07-13
<b>Approuvé par (si modifié)</b>	Eric Gaudreault	Microbiologiste-Infectiologue	2020-07-13
<b>Révisé par</b>	Audrey Gaudet	Assistante-chef en microbiologie, CHDL	2020-08-27
<b>Révisé par</b>	Amélie Baillargeon	Technologiste médicale	2020-08-27
<b>Révisé par</b>	Stéphane Desroches	Assistant-chef qualité, CHDL	2020-08-27
<b>Approuvé par (si modifié)</b>	Anaïs Lauzon-Laurin	Microbiologiste-Infectiologue	2020-08-27
<b>Approuvé par (si modifié)</b>	Eric Gaudreault	Microbiologiste-Infectiologue	2020-09-23
<b>Révisé par</b>	Martine Lavergne	Microbiologiste-Infectiologue	2020-10-05
<b>Révisé par</b>	Andréanne Lussier-Lapointe	Technologiste médicale	2020-10-16
<b>Révisé par</b>	Audrey Gaudet	Assistante-chef en microbiologie, CHDL	2020-10-16
<b>Approuvé par (si modifié)</b>	Marie-Eve Ladouceur	Coordonnatrice technique en microbiologie CHDL	2020-10-16
<b>Révisé par</b>	Audrey Gaudet	Assistante-chef intérimaire en microbiologie, CHDL	2020-11-04
<b>Approuvé par (si modifié)</b>	Anaïs Lauzon-Laurin	Microbiologiste-Infectiologue	2020-11-04
<b>Révisé par</b>	Audrey Gaudet	Assistante-chef en microbiologie, CHDL	2020-11-17
<b>Approuvé par (si modifié)</b>	Marie-Eve Ladouceur	Coordonnatrice technique en microbiologie CHDL	2020-11-17
<b>Révisé par</b>	Audrey Gaudet	Assistante-chef intérimaire en microbiologie, CHDL	2021-05-17
<b>Révisé par</b>	Marie-Eve Ladouceur	Coordonnatrice technique en microbiologie CHDL	2021-05-18
<b>Approuvé par (si modifié)</b>	Eric Gaudreault	Microbiologiste-Infectiologue	2021-05-27


#### 11 Tableau de l'historique d'élaboration, révision, approbation

Version	Date en vigueur	Date de la dernière version	Modifications et commentaires
001	2020-02-05		Version initiale
002	2020-02-12		Ajout de la marche à suivre pour les demandes d'analyses d'urine Pour les analyses sanguines, utilisation des carrousels au lieu de la chaîne analytique



<b>Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval</b> 	Biologie médicale CISSS Lanaudière Nord-CHDL	
	Secteur d'activité : Laboratoire général	
<b>DEPISTAGE DES CORONAVIRUS ET AUTRES MRSI</b>		
N° Procédure: LAB-PON-281	Version : 023	Statut : actif

Version	Date en vigueur	Date de la dernière version	Modifications et commentaires
003	2020-03-05		Mise à jour des consignes de biosécurité
004	2020-03-11		Mise à jour concernant l'envoi au LSPQ, la saisie de la requête et la transmission des résultats
005	2020-03-13		Mise à jour sur les prélèvements requis et informations à inscrire en données pertinentes pour le LSPQ
006	2020-03-18		Mise à jour suite à l'informatisation du test COVID
007	2020-03-18		Mise à jour pour la requête informatique, gestion des appels pour les patients positifs et copie des rapports pour le médecin de l'ordonnance collective
008	2020-03-23		Priorisation des analyses, gestion des rapports négatifs
009	2020-03-24		Mise à jour pour les priorisations d'analyse, marche à suivre pour les rapports verbaux positifs
010	2020-03-25		Mise à jour des numéros de téléphone pour les différentes DSP et Dr Meloche Modifications suite au changement de corridor de service pour les tests COVID (HSJ) Mise à jour sur les milieux de transport acceptés
011	2020-03-27		Appel des patients positifs en externe à la clinique COVID Mise à jour sur les étiquettes et les rapports pour l'envoi Mise à jour sur la gestion des résultats négatifs et positifs
012	2020-03-31		Mise jours sur la gestion des appels à la Direction régionale de la Santé Publique Arrêt des copies pour MD Ordonnance (12717) Mise à jour sur les milieux de transport acceptés
013	2020-04-03		Nouvelle priorisation des analyses Ajout de numéro de téléphone pour SAD et Centres Jeunesses
014	2020-04-06		PCR/TAAN Influenza milieu UTM seulement Précision sur l'envoi des échantillons selon leurs priorités Transmission des résultats des patients hospitalisés rendus en externe à la clinique COVID Précision sur l'entrée des rapports négatifs dans le SIL
015	2020-04-27		Changement dans la gestion des appels de positifs Changement de priorité Changement de code pour les demandes dans le SIL Mise à jour de la procédure pour les envois à HSJ et LSPQ Ajout de la liste des désinfectants usuels
016	2020-05-21		Mise à jour pour le nettoyage Mise à jour pour la validation simultanée des résultats et des renseignements cliniques

<b>Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval</b>  <b>Québec</b> 	Biologie médicale CISSS Lanaudière Nord-CHDL	
	Secteur d'activité : Laboratoire général	
<b>DEPISTAGE DES CORONAVIRUS ET AUTRES MRSI</b>		
N° Procédure: LAB-PON-281	Version : 023	Statut : actif

Version	Date en vigueur	Date de la dernière version	Modifications et commentaires
			Précision pour les envois de patient sans RAMQ
017	2020-06-01		Ajout de la procédure pour les envois et la transmission des résultats du laboratoire Caprion
018	2020-07-13		Priorisation des catégories M Mise à jour des messages prédéfinis Mise à jour de la marche à suivre pour les envois au laboratoire Caprion
019	2020-09-23		Mise à jour message prédéfini pour les résultats du laboratoire Caprion Mise à jour de message pour annulation COVIR en cas d'envoi Mise à jour sur les priorisations (analyse locale (BDMAX ou Simplexa) vs envoi) Nouveauté concernant les rapports positifs de la CDÉ/CDD qui sont analysés à Laval. Copie pour la PDI seulement pour les résultats Déteecté, Déteecté faiblement positif et les résultats non déteecté seulement lorsque le patient est hospitalisé, péri-opératoire ou à l'urgence
020	2020-10-16		Retrait de l'envoi au laboratoire Caprion Mise à jour concernant les résultats positifs provenant de Laval
021	2020-11-04		Priorisation pour les spécimens en provenance de la Manawan Arrêt des appels à la PCI pour les résultats positif Arrêt de la retranscription des résultats positifs en provenance de la Cité de la Santé, Laval
022	2020-11-17		Précision pour les spécimens prioritaires Arrêt des appels à la CDE Précision pour la transcription des rapports
023	2021-05-27	2021-05-27	Ajout des priorités M23 et M24 Modification de la définition pour M19 et M22 Ajout des prélèvements de salive et de gargarisme Prélèvement pour confirmation des résultats »Invalide« et contrôles de qualité environnementaux des sites de dépistage de SARS-CoV-2 par test rapide Résultat de criblage et de séquençage de variant